MEURTHE MOSELLE
AUDUN-LE-ROMAN 1790 1872 5 Mi 29/R 1

...sus au ombre à l'épouse domiciliée à Audun
...et d'Antoine Rouyer propriétaire de douanes
...ute trois ans sur la l'épouse domiciliée à
...partement de Ardennes, lesquels après qu'il
...té au fait donné lecture l'ont signé avec les
...traitantes et le père de l'épouse seulement
...mais lecture faite la mère de l'épouse
...ère de l'épouse ayant déclaré ne savoir
...e interpellée en présence des dits témoins.

Renier jean
...uyer
Catherine rouyer
J. Schneider
...Schneider
...mique royer
François Jolas
maire

Au dix huit cent quarante quatre, le
...septembre à midi. Pardevant nous
...Jolas, maire, officier de l'Etat civil de
...Audun le roman, canton du même
...partement de la Moselle, est comparu
...Rouzin, agent voyer, agé de vingt
...domicilié à Audun le roman, lequel nous
...un enfant du sexe féminin, né le dit
...heures du matin, en sa maison de lui
...et de Jeanne Angélique Schneider
...vingt cinq ans, son épouse et auquel il

N° 17.
Mariage
de Jean Baptiste
Lambert et
Josephine Aubrion
du 2 octobre 1844.

M877

L'an mil huit cent quarante quatre, le deux octobre, à dix
heures et demie du matin, pardevant nous François Jolas, maire
officier de l'Etat civil de la commune d'Audun le Roman, chef lieu de
canton, Arrondissement de Bruy, Département de la Moselle, sont
comparus publiquement en la maison commune Jean-Baptiste
Lambert, marchand, agé de vingt trois ans deux mois et huit
jours, né à Doncourt, commune de Beuveille, canton de Longuyon, le
vingt quatre juillet mil huit cent vingt-un, comme il est constaté
par l'acte de naissance dont extrait a été délivré à Beuveille le vingt
un septembre dernier, et domicilié à Audun le Roman; majeur civil
et mineur quant au mariage, fils de dame Marie Catherine Lambert
marchande, agée de cinquante-un ans, domiciliée à Audun le Roman
ci présente et consentant, d'une part; et Mademoiselle Josephine
Aubrion, distributrice, agée de vingt sept ans huit mois et vingt
jours, née à Audun le Roman le douze janvier mil huit cent dix-sept,
comme il est constaté par l'extrait de l'acte de naissance délivré par nous
en date de ce jour et y domiciliée, fille majeure de Charles Marcel
Aubrion, décédé garde mines à Audun le Roman le vingt-cinq
février dernier, comme il est constaté par l'extrait de l'acte de décès
délivré par nous en date de ce jour, et de dame Marie-Barbe
Priscal, tualiste, agée de soixante-six ans, y domiciliée, ci
présente et consentant, d'autre part; lesquels nous ont requis de
procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les
publications ont été faites devant la principale porte d'entrée de
notre maison commune, savoir: la première le quinze, troisième
dimanche du mois de septembre dernier, à midi, et la seconde le
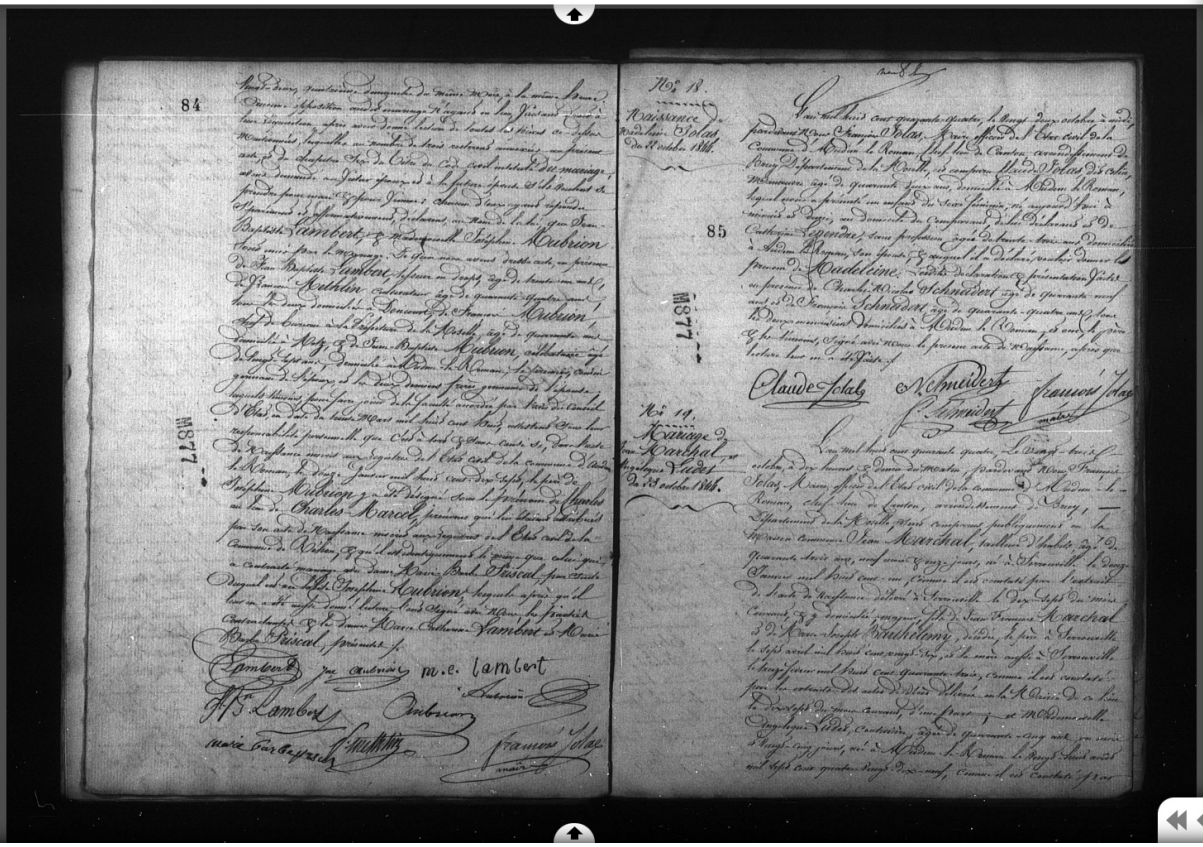
628 / 953